

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 1^{ER} JUILLET 2025**

Délibération n° 25-17: Compte-rendu des décisions prises en application des délégations au Président

VU l'article L 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
VU l'arrêté préfectoral n°523 du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »
Vu la délibération n°21-08 du 7 juin 2021 relative aux Délégations du conseil syndical au Président et au Bureau du SMASEL

Présents : Mesdames Nora BERROUKECHE – Nadia SEMACHE
Messieurs Sylvain DARDOULLIER – François DRIOL – Gérard DUBOIS – Luc FRANCOIS – Pierre LARDON – Yves PARTRAT – Pierre VERICEL

Pouvoir :

Madame Sylvie BONNET donne pouvoir à Yves PARTRAT
Madame Irène BREUIL donne pouvoir à Pierre LARDON
Monsieur Jean-Yves BONNEFOY donne pouvoir à Sylvain DARDOULLIER
Monsieur Jordan DA SILVA donne pouvoir à Nadia SEMACHE
Monsieur Guy FRANCON donne pouvoir à François DRIOL
Monsieur Jérémie LACROIX donne pouvoir à Yves PARTRAT
Monsieur Philippe VALENTIN donne pouvoir à Pierre LARDON

Excusés :

Monsieur Christophe BAZILE
Monsieur Pierrick COURBON
Monsieur Eric LARDON
Monsieur Gaël PERDRIAU
Monsieur Daniel VILLAREALE

Le conseil syndical a été convoqué le 25 juin 2025

Décision n° 2025-08
Adhésion 2025 à l'Union des aéroports français

Décision n° 2025-09
Renouvellement contrat maintenance préventive matériel chauffage climatisation

Décision n° 2025-10
Acquisition tondeuse autoporté/entretien bords de piste, voie de circulation et parking voyageurs

Décision n° 2025-11
Renouvellement contrat maintenance matériel sûreté

Décision n° 2025-12
Création bloc toilette salle d'arrivée

**SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT
SAINT-ETIENNE LOIRE**

Décision n° 2025-13

Fourniture et entretien des tenues d'avitaillement et de piste

Décision n° 2025-14

Annule et remplace décision 2025-09 – renouvellement contrat maintenance préventive matériel chauffage climatisation

Décision n° 2025-15

Renouvellement contrat contrôles réglementaires équipements

Décision n° 2025-16

Convention d'occupation du domaine public de l'aéroport Saintéfly

Après en avoir délibéré, le comité syndical valide le compte-rendu des décisions prises en application des délégations au Président.

Nombre de conseillers en exercice : 21 représentant 100 % des voix
Nombre de votants : 16 représentants 77.775% des voix
Suffrages exprimés : 16
Vote POUR : 16 représentant 77.775% des voix et 100% des voix exprimées
Vote CONTRE : 0
Abstention : 0

A Andrézieux Bouthéon, le 1^{er} juillet 2025

Pour le Président du Syndicat Mixte de
l'Aéroport de Saint-Etienne Loire,
empêché,

François DRIOL
Vice-Président

